



# BP JEPS LTP

L'évolution sociale, l'émergence et le développement de demandes nouvelles exigent des professionnels de l'animation, une maîtrise des besoins de tous les publics.

La formation se compose de 10 UC : 4 communes à l'ensemble des BP JEPS, 5 correspondants à la spécialité, 1UC d'adaptation (UCA OU UC10) spécifiquement proposée par l'organisme de formation.

L'animateur titulaire du BPJEPS LTP sera capable d'accompagner la découverte et l'éveil artistique de tous publics. Il sera amené à concevoir des activités éducatives, culturelles et sociales, les organiser et les développer dans la limite du champ d'action défini par son territoire, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique .

Perspectives professionnelles : l'animateur BPJEPS peut exercer dans le secteur de l'animation de proximité (centres sociaux, maisons de quartiers, associations), le tourisme familial (villages de vacances) ainsi que les collectivités territoriales (le diplôme est exigé pour être présenté au concours de la fonction publique territoriale)

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l' Education Populaire et des Sports  
LOISIRS TOUS PUBLICS

Ce diplôme professionnel de niveau IV est délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Il est proposé en 10 Unités Capitalisables dont l'UC 10 d'adaptation est en lien avec la dynamique du territoire : « utiliser la richesse environnementale comme outil d'éducation en milieu touristique »

**LIEU DE LA FORMATION :** ADREP , CNA Route du chadenas,  
Tel/ Fax :04 92 20 43 19 (ou 04 92 72 26 90) ; e-mail: adrep.manosque@adrep.f

**DUREE DE LA FORMATION :** 735 h en centre et 483 h en entreprise

**DATES DE LA FORMATION :** (prendre contact avec le centre de formation pour connaître les dates au 04 92 72 26 90)

**PERSONNES A CONTACTER :**  
(prendre contact avec le centre de formation au 04 92 72 26 90)

**MODALITES DE SELECTION :**  
Epreuve écrite, Mise en situation de production collective, entretien de motivation en lien avec l'UCA proposée

**EFFECTIF REGION CONVENTIONNE :**  
Groupe de 5 à 9 personnes (75% des places ouvrent droit à rémunération)

**PRE-REQUIS :**

- Répondre aux exigences préalables sur dossier argumenté au regard de l'expérience validé par jury Jeunesse et Sports
- équivalence : BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT ,ou tout titre ou diplôme attestant de la capacité à animer un groupe, ou titre de niveau 4 ou supérieur

**PROCHAINE (S) REUNION(S) D'INFORMATION COLLECTIVE :**  
(prendre contact avec le centre de formation pour connaître les dates au 04 92 72 26 90)





BP JEPS LTP

BP JEPS LTP

<p><b>Phase 1 : Démarche projet</b></p>	<p>Donner au futur animateur les moyens d'élaborer une séance, un projet dans le respect du participant de la réglementation et de la structure dans laquelle il interviendra</p> <p>Communication orale et écrite (documentation)          Méthodologie de projet          Connaissance des rôles dans une structure</p>
<p><b>Phase 2 : Connaissances de la structure et du public</b></p>	<p>Intégrer les connaissances du développement de la personne en prenant en compte l'environnement de la structure</p> <p>Courants pédagogiques          Connaissances des publics          Proposition de séances écrites, et rédaction de fiches d'activités          Responsabilité et réglementation</p>
<p><b>Phase 3 : En entreprise</b></p>	<p>Collecte et analyse des informations</p> <p>Communiquer dans les situations professionnelles, participer à l'organisation des activités de la structure</p>
<p><b>Phase 4 : Elaboration pédagogique du projet</b></p>	<p>Elaborer et animer une séance , un cycle, un projet          Evaluer l'action et effectuer l'analyse critique de son action</p> <p>Méthodologie de projet          Prévention de la maltraitance et des sectes, toxicomanie, et phénomènes déviants          Techniques d'expression théâtrale et corporelle          Techniques d'activités physiques          Création théorique de séances d'activités dans une logique éducative</p>

<p><b>Phase 5 : En entreprise</b></p>	<p>Actualisation et mobilisation des connaissances</p> <p>Prise en compte des caractéristiques du public pour préparer une action éducative</p>
<p><b>Phase 6 : Conduite des activités éducatives et de découverte</b></p>	<p>Elaborer et animer une séance, un cycle, un projet notamment dans les jeux collectifs et récréatifs, les activités de découverte et d'expression en tenant compte des caractéristiques du public, et de la structure</p> <p>Evaluer l'action et effectuer l'analyse critique de son action</p> <p>Préparation d'un diagnostic de territoire          Application sur le terrain des apports théoriques en animation.</p>
<p><b>Phase 7 : En entreprise</b></p>	<p>Mise en œuvre de projet</p> <p>Conduire une action éducative dans le cadre des activités éducatives culturelles et artistiques</p>
<p><b>Phase 8 : Perfectionnement spécialisation</b></p>	